

Naissance d'une association nationale fédérant l'ensemble des acteurs du réseau Natura 2000 en France : « NATURA 2000 FRANCE »



► La force du réseau partout en France, c'est vous ! Rejoignez NATURA 2000 FRANCE !

Natura 2000 France a été créée pour fédérer l'ensemble des énergies du réseau national Natura 2000. Les chargés de mission des structures animatrices et ceux des autorités de gestion, les élus des collectivités et les citoyens investis dans ce programme ont toute leur place dans cette nouvelle association : les statuts sont ouverts à cette diversité qui représente une richesse et une force. L'approche nationale et interrégionale est également primordiale avec la volonté de mettre en place des délégations régionales de Natura 2000 France.

Natura 2000 France a besoin de toutes vos énergies locales pour faire fonctionner le réseau et celui-ci sera représenté par chacun d'entre vous. Regrouper les chargés de mission, les élus et les citoyens qui s'investissent dans chaque site Natura 2000 et la protection de la nature est le gage de former une structure forte permettant de promouvoir cette nouvelle manière de concevoir l'harmonie Homme-Nature qu'est Natura 2000.

Naturellement nous serons heureux de vous réunir au cours de l'année 2014 pour travailler ensemble sur ces dossiers techniques et pour échanger autour de ce projet collectif et ambitieux qu'incarne Natura 2000.

Au plaisir de cette future rencontre.

Le Conseil d'Administration fondateur de Natura 2000 France : Daniel Bernardin, Guillaume Blondel-Leclerc, Eric Chaput, Emmanuel Cretin, Sophie Horent, Bastien Pascal, Luc Terraz, Nicolas Terrel.

29 mars 2014

Contact : natura2000france@espaces-naturels.fr



► Le Réseau NATURA 2000 depuis 1979 à nos jours

Natura 2000 : des objectifs novateurs en matière de (ré)conciliation Nature-Homme

Initié dès 1979 avec la Directive européenne relative aux oiseaux sauvages et officialisé en 1992 avec la Directive relative aux habitats naturels, à la faune et la flore sauvage, le réseau des sites Natura 2000 est progressivement devenu incontournable aussi bien sur le terrain comme outil de gestion patrimoniale des milieux naturels remarquables que dans les politiques d'aménagement du territoire mais également dans notre paysage institutionnel quotidien.

Natura 2000 : une gestion des espaces naturels remarquables intégrant les activités socioéconomiques

Cette originalité forte peut se résumer en la recherche d'une nécessaire harmonie entre Nature et Homme et non plus dans un combat inique et stérile entre ces deux entités qui sont intimement liées en réalité (article 2 de la DHFF de 1992). Cela se traduit concrètement par une rupture avec la vision plus « classique » des autres espaces naturels français protégés : les sites Natura 2000 sont pourvus d'un comité de pilotage doté d'un véritable pouvoir de décision, présidé par un élu local et géré préférentiellement par une Collectivité territoriale. Natura 2000 incarne ainsi un outil complémentaire entre les espaces protégés réglementairement (PN, RN, APB...) et les espaces d'actions consensuelles (PNR, ENS,...). Cette organisation novatrice installe la protection de la nature dans une dimension dynamique et territoriale plus participative que par le passé.

Natura 2000 : un réseau international ancré dans le territoire quotidien de chacun

Aujourd'hui le réseau Natura 2000 est présent dans les 28 pays de l'Union Européenne (UE). Il regroupe plus de 27000 sites, soit 97 millions d'hectares sur terre et 20 millions d'hectares en mer.

A elle seule la France compte 6,9 millions d'hectares terrestres et 4,1 millions d'hectares marins classés en Natura 2000. Cela représente 12,5 % du territoire pour 1753 sites (1369 sites « habitats naturels – faune - flore », 384 sites « oiseaux », 207 sites « marins »). Natura 2000 s'est étendu de manière conséquente ces cinq dernières années aux milieux naturels emblématiques marins dotés de fortes spécificités naturelles et humaines.

Natura 2000 : une gouvernance résolument locale en faveur d'enjeux clairement internationaux

Tout comme d'autres politiques relatives à l'agriculture, à la pêche, au développement social, cette politique est soutenue financièrement par l'Union Européenne mais également

par la France et par de nombreuses Collectivités territoriales au plus près des besoins du Territoire, notamment celles qui assurent la gestion des sites au quotidien.

Sont inscrits dans la Loi comme gestionnaires privilégiés des sites Natura 2000 les Collectivités territoriales, Communautés de communes ou d'agglomération, syndicats mixtes, communes et autres établissements publics à caractère intercommunal, qui participent fortement à la vie du réseau en tant que gestionnaires de sites, ou via leurs élus en charge des présidences des comités de pilotage.

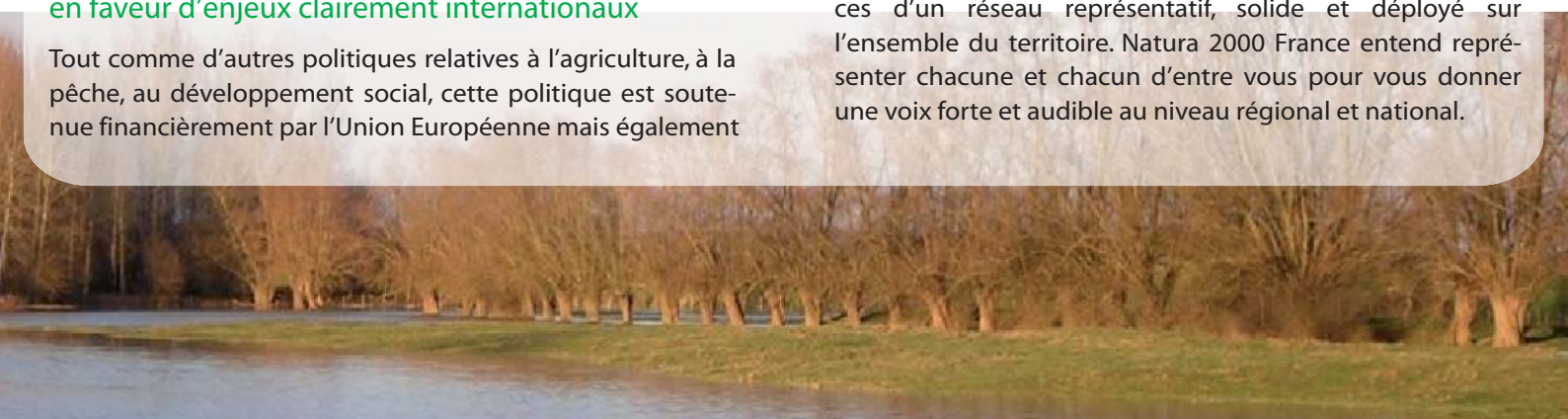
Les Organisations non gouvernementales (ONG) sont très présentes dans les organes de gestion et les comités de pilotage. C'est notamment le cas des Conservatoires d'espaces naturels, des associations de gestion des réserves naturelles, des associations de protection de l'environnement. Pour la plupart des sites elles ont été ou restent les moteurs de leur animation. Ainsi le réseau des réserves naturelles a contribué à décanter une situation bloquée à la fin des années 90 avec 37 sites Natura 2000 pilotes. Le réseau des CEN est aussi fortement mobilisé en faveur de Natura 2000.

Les autres acteurs socioéconomiques du territoire sont également impliqués dans la gestion de ces sites (fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatiques, fédérations départementales des chasseurs, chambres d'agriculture, syndicats de propriétaires agricoles et forestiers, établissements publics, etc....).

Natura 2000 : une actualité permanente, un tournant dans l'histoire

La refonte du Feder et du Feader pour la période 2014-2020 est d'une importance cruciale pour le réseau Natura 2000. Dorénavant, les Conseils régionaux assurent le rôle d'Autorité de tutelle de ces fonds en lieu et place des services de l'Etat, qui resteront naturellement présents - tout du moins dans une période transitoire - pour accompagner ce passage de relais. Natura 2000 est l'outil principal ciblé par l'UE et ses politiques en matière de connaissance et de gestion des milieux naturels de grande valeur.

La nécessité d'un acteur national se fait ressentir à ce moment d'une histoire qui entre dans sa seconde phase et dont on espère qu'elle le fera sur les acquis et les compétences d'un réseau représentatif, solide et déployé sur l'ensemble du territoire. Natura 2000 France entend représenter chacune et chacun d'entre vous pour vous donner une voix forte et audible au niveau régional et national.



► Un Réseau reconnu mais malmené

Natura 2000 France : la naissance attendue d'un nouvel acteur à vocation nationale et interrégionale

C'est dans ce contexte bouillonnant que nous avons l'honneur et la joie de vous annoncer la création d'une association nationale pour fédérer le réseau Natura 2000 sur le territoire français : Natura 2000 France (N2F). L'Assemblée constitutive s'est tenue le 12 octobre 2013.

Natura 2000 France a choisi d'avoir dans son champ d'action l'ensemble du réseau Natura 2000 en France et ses acteurs, les sites Natura 2000 et les questions globales liées aux Directives européennes relatives aux habitats naturels ainsi qu'à la flore et à la faune sauvages et aux oiseaux sauvages (articles 1 et 2 des statuts de N2F).

L'objet de Natura 2000 France est de promouvoir en France et à l'international le réseau Natura 2000, terrestre et marin, son patrimoine naturel et humain, ses expériences et ses compétences, de contribuer à l'animation de ce réseau à l'échelle nationale, régionale ou à toute autre échelle territoriale pertinente, de mettre en œuvre les moyens pour assurer une information régulière entre les différentes sites Natura 2000, de faire connaître le résultat des études et réflexions menées par Natura 2000 France, par ses membres, de promouvoir toutes les actions intéressantes pour le réseau des sites Natura 2000 ou pour la protection de la nature en général (article 3 des statuts de N2F).

Sur sa base statutaire, Natura 2000 France est une association de portée nationale, pour faire valoir la parole du réseau au niveau national mais qui souhaite également s'appuyer sur le réseau existant et un maillage de délégations territoriales qu'elle suscitera, régionales en priorité. Une réunion des délégués territoriaux et une assemblée générale sont prévues au cours de l'année 2014 (article 14 des statuts de N2F).

Natura 2000 France : fédérer tous les acteurs du réseau

Natura 2000 France est composée de quatre collèges regroupant l'ensemble des acteurs du réseau Natura 2000 (article 6 des statuts de N2F) :

- ◆ les chargés de mission des sites Natura 2000,

- ◆ les personnes physiques élues au sein d'organismes gestionnaires de sites Natura 2000, les présidents de comités de pilotage, les personnes morales dont elles sont issues,
- ◆ les chargés de missions des autorités de gestion (services et établissements publics, collectivités territoriales) exerçant une activité en liaison avec Natura 2000,
- ◆ les personnes physiques ou morales investies dans le réseau Natura 2000 à différents titres (scientifique, technique, artistique, médiatique ou bénévole).

Natura 2000 France : valoriser le travail de chacun sur le terrain et du réseau dans les instances officielles

Dans cette optique et celle de fédérer le réseau autour d'une dynamique constructive et partagée, Natura 2000 France souhaite se doter d'outils de communication pour réaliser cette diffusion. Les premiers contacts sont naturellement tournés vers l'ATEN et le Ministère en charge de cette politique.

Mais c'est dans le même élan que Natura 2000 France s'adresse à toutes les Collectivités locales impliquées dans cette dynamique, en tant que gestionnaires ou acteurs constructifs sur le terrain, aux associations et organisations non gouvernementales impliquées dans la gestion du réseau, dans l'éducation à l'environnement en lien avec Natura 2000, aux chargés de mission Natura 2000 de ces structures, à ceux des autorités de tutelle et, plus globalement, aux citoyens concernés et intéressés pour partager la promotion de ce réseau original.

Natura 2000 France : mettre en valeur l'action des femmes et des hommes qui président aux destinées du réseau sur le terrain

Natura 2000 France s'est donné un programme de travail dense auquel vous pouvez contribuer dès maintenant :

- ◆ développer les outils (lettre d'info, site internet, ...) (article 3 des statuts de N2F),
- ◆ travailler en lien étroit et privilégié avec l'ATEN, développer le réseau des délégués régionaux et territoriaux (articles 14 et 19 des statuts de N2F),
- ◆ réaliser une réunion de travail avec vous et vos collaborateurs en charge de Natura 2000 en 2014,
- ◆ diffuser des informations par la revue « Espaces Naturels ».

Membres du Bureau :

Luc Terraz, Président
Sophie Horent, Trésorière
Emmanuel Cretin, Secrétaire

Administrateurs :

Daniel Bernardin, Guillaume Blondel
-Leclerc, Eric Chaput, Emmanuel Cretin,
Bastien Pascal, Nicolas Terrel

► Contact

Association NATURA 2000 FRANCE
6, rue Roch
F-39100 Dole
natura2000france@espaces-naturels.fr

Comité de lecture :

Bernardin Daniel, Calvar
Emilie, Cretin Emmanuel,
Horent Sophie, Terraz Luc
Crédits photos :
N2F, G.Magnon, M.Sauret



NATURA 2000 FRANCE

Bulletin d'adhésion

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone professionnel (facultatif) :

Téléphone personnel (facultatif) :

Courriel professionnel (facultatif) :

Courriel personnel (facultatif) :

Site(s) Natura 2000 concerné(s) (codes) :

Région(s) concernée(s) :

Je reconnais avoir pris connaissance de l'objet associatif et déclare vouloir adhérer à Natura 2000 France.

Fait à :

le :

Signature :

Rappel du montant de la cotisation annuelle

- personne physique (10 euros) personne morale (100 euros)
 j'effectue un don complémentaire d'un montant de : _ _ _ _ euros

Règlement (un reçu sera délivré sur demande)

- par chèque à l'ordre de « Natura 2000 France » par virement (nous contacter)
 en numéraire (à la trésorière ou un membre du CA) avec reçu

Collège dans lequel je souhaite siéger

- Collège 1 (chargés de mission des sites Natura 2000, membres à titre privé ne représentant pas leur organisme).
- Collège 2 (personnes physiques élues au sein d'organismes gestionnaires de site Natura 2000, présidents de comités de pilotage. Un élu de l'une de ces structures peut être membre et candidater sans avoir mandat de la personne morale dont elle est l'élue ; dans ce cas elle ne représente pas la structure. Si une personne morale décide d'adhérer, elle siège par l'intermédiaire de son représentant, au sens de l'article 6 des statuts).
- Collège 3 (chargés de missions des autorités de gestion - services publics, établissements publics, collectivités territoriales - exerçant une activité en liaison avec Natura 2000, membres à titre privé ne représentant pas leur organisme).
- Collège 4 (personnes physiques ou morales, qui ne font pas partie des trois catégories précédentes, et qui sont investies dans le réseau Natura 2000 à différents titres : scientifique, technique, artistique, médiatique ou bénévole).

Merci de retourner ce bulletin d'adhésion dûment rempli et le règlement au siège social :

Natura 2000 France : 6, rue Roch F-39100 Dole

L'adhésion à N2F est effective à réception du présent bulletin d'adhésion original et du versement du montant de la cotisation.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 de la loi du 6 janvier 1978, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant veuillez nous contacter. Selon l'article 200 du Code des Impôts, un reçu fiscal est possible pour les dons.